

Questions orales

● (1420)

LA DÉCISION DU PREMIER MINISTRE

L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Monsieur le Président, je prête toujours énormément d'attention aux écrits du premier ministre parce qu'il est d'une espèce en voie de disparition. Bientôt il ne sera plus. Je ne veux pas savoir quelle est sa théorie actuelle mais bien la raison pour laquelle il a trompé les Canadiens il y a quatre ans et demi. Pourquoi n'a-t-il pas donné à cette époque la même explication que maintenant? Il prétendait que nous pouvions nous démarquer de la politique américaine des taux d'intérêt, alors qu'il affirme aujourd'hui le contraire. L'incompétence du premier ministre et de son gouvernement nous prive-t-elle de toute possibilité d'indépendance?

Voici ce que je voudrais savoir: jeudi dernier, le premier ministre a demandé aux députés de reconnaître que nous ne pouvons pas nous dissocier des marchés monétaires américains. Si lui-même ne l'a pas compris en 1980, après douze ans de pouvoir, au point de dire le contraire aux Canadiens, comment pense-t-il que les députés comprendront maintenant l'inverse de ce qu'il a promis à la population?

Le premier ministre est-il en train d'affirmer que notre destin économique nous échappe? Est-ce pour qu'il les mène dans ce cul-de-sac que les Canadiens lui ont accordé leur confiance depuis seize ans?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le Président, je n'entends pas mener les Canadiens où que ce soit. Si je suis une espèce en voie de disparition, selon les propos du député, ce n'est donc pas moi qui vais les diriger.

Quant à savoir si l'économie canadienne possède une certaine marge de manœuvre par rapport à l'économie américaine, c'est oui. Pendant la campagne électorale de 1980, nous avons signalé divers moyens qui permettent au gouvernement d'être maître de son destin économique. Nous avons adopté des mesures que l'opposition n'a pas toutes approuvées. Pour ce qui est des investissements étrangers, notamment, peu importe que les taux d'intérêt soient plus élevés ou que les bénéfices soient plus alléchants pour leurs actionnaires, les financiers ne peuvent pas investir au Canada à moins que l'Agence d'examen des investissements étrangers ne les y autorise. Il en va de même dans le domaine des banques et des institutions financières. Il y a des secteurs où nous pouvons affirmer notre indépendance, où le gouvernement canadien peut se démarquer par rapport aux taux d'intérêt, aux dividendes et ainsi de suite.

Je répète cependant que nous n'avons pas la haute main sur tous les leviers de commande pour nous dissocier des marchés monétaires américains. L'exemple que j'ai donné la semaine dernière tient également pour tous les pays du monde, surtout les pays industrialisés. Ces derniers subissent une dévaluation de leur devise parce que leurs ressortissants, à l'instar des citoyens canadiens, investissent aux États-Unis pour bénéficier d'un rendement supérieur. Même les pays du Tiers monde, qu'on dit moins développés, sont très fortement pénalisés à cause des taux d'intérêt élevés qui règnent aux États-Unis. Ils sont obligés de payer le cours mondial pour les emprunts qu'ils font sur le marché américain. On leur demande les mêmes taux d'intérêt élevés que ceux qui sont pratiqués sur le dollar américain.

LE POSTE DE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Monsieur le Président, le premier ministre a reconnu devant nous que les problèmes économiques de la nation se sont révélés au-dessus de ses forces. Et voilà maintenant qu'il propose aux nations membres de l'OCDE la nomination du ministre des Finances au poste de secrétaire général de leur organisme. Il est notoire que les Américains favorisent la candidature d'un certain diplomate français. Et en fait qu'ils souhaiteraient que n'importe qui soit nommé à ce poste, sauf notre ministre. Quelles sont donc les chances de notre ministre des Finances, selon le premier ministre? Pourrait-il nous expliquer pourquoi l'OCDE devrait accepter un des ministres de son cabinet, lequel a échoué lamentablement à sortir le pays de ses difficultés financières? Est-ce que le gouvernement voudrait faire partager ses malheurs par d'autres, en leur envoyant...

M. le Président: A l'ordre. La présidence se demande si cette question supplémentaire fait vraiment suite aux questions précédentes. En règle générale, les questions supplémentaires découlent d'une réponse qui vient d'être donnée. Dans le cas qui nous occupe, on parle d'une nomination à un certain poste.

M. Crosbie: Monsieur le Président, je vais reformuler ma dernière question supplémentaire.

● (1425)

Étant donné les piètres réalisations du gouvernement au chapitre du loyer de l'argent, et de l'économie en général, comment le premier ministre peut-il avoir l'audace de demander à l'OCDE d'accepter pour nouveau secrétaire général un ministre des Finances qui s'est fort mal acquitté de sa tâche?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le Président, le député insinue que, si je quitte mon poste, c'est que je m'estime défait. Il n'a certainement pas oublié le mois de décembre 1979. Que je sache, j'ai encore la majorité à la Chambre, monsieur le Président. Je suis loin d'être défait. C'est le député qui l'a été, avec son budget. Voilà pourquoi lui et ses collègues siègent de ce côté-là, en face de nous, et ils y resteront pendant un bon moment encore. La chose s'explique, monsieur le Président, par la mesquinerie et le manque de délicatesse extraordinaire dont fait preuve le député, qu'appuie sa collègue de Kingston et les Îles et d'autres, quand il reproche au gouvernement du Canada de vouloir qu'un Canadien soit nommé secrétaire général à l'OCDE.

Les conservateurs sont incapables de faire autre chose que de la politicaillerie, même lorsqu'il s'agit du prestige du Canada à l'étranger. Ils donneraient volontiers la préférence à un socialiste de la France plutôt qu'à un libéral du Canada, ce qui trahit bien leur façon de penser.

Des voix: Bravo!

* * *

L'ENVIRONNEMENT

LES PLUIES ACIDES—LE CONTRÔLE DES ÉMANATIONS INDUSTRIELLES

M. G. M. Gurbin (Bruce-Grey): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement. Il n'est pas sans savoir que les pluies acides et leurs effets sur plus de 90,000 lacs canadiens continuent de constituer l'un de nos